



**Smart City
Pesée individuelle**

Smart City: Choisir la redevance au poids

Aujourd'hui, comme hier, mais encore plus aujourd'hui, en tant qu'élus, autorité publique, partenaire dans la gestion des biens publics ou, en un mot, en tant que responsables de l'intérêt commun public, nous devons de trouver les solutions les plus avantageuses et les plus éthiques pour le citoyen-contribuable.

La solution: La ville intelligente avec la taxe au poids

Pourquoi surtout aujourd'hui :

- Parce que les ressources en termes de revenus pour une commune sont limitées alors que les besoins augmentent et deviennent plus complexes.
- Parce que le citoyen-contribuable est devenu plus exigeant et plus regardant en ce qui concerne la gestion publique en général, et la gestion des impôts payés, en particulier (les dernières votations fédérales montrent très clairement cette nouvelle conscience citoyenne, muée en force citoyenne).
- Parce que l'optimisation de la gestion publique pour qu'elle devienne plus performante va devenir un enjeu vital (certains pays voisins qui n'ont pas pris les bonnes décisions à temps en font la dure expérience).

La gestion des déchets est déjà, et le deviendra plus encore dans le futur, un des enjeux majeurs de toute corporation publique.

- En effet, avec le principe général de plus en plus répandu de l'utilisateur-payeur ou, dans le cas de la gestion des déchets, du « pollueur »-payeur, il s'agit de trouver la solution qui permette à la commune d'optimiser :
- Cette optimisation est atteinte grâce à des infrastructures-déchets adéquates, grâce à l'amélioration du tri, grâce à la revalorisation des déchets triés, ce qui permet pour la commune :
 - De diminuer les coûts liés à la gestion des déchets,
 - D'augmenter les revenus liés à la gestion des déchets,
 - De couvrir ses coûts liés aux déchets en étant le plus équitable possible pour ses habitants.

Seule la taxe au poids permet d'atteindre au mieux ces objectifs.



Au niveau de la commune

Autonomie communale et maîtrise de la gestion de ses déchets

La taxe au poids reste entièrement en mains des communes. Elle permet une facturation adéquate.

Couverture des coûts

La taxe au sac ne couvre pas toujours les coûts de la gestion des déchets pour les communes.

Efficacité du tri

La taxe au poids incite le citoyen à mieux trier. Réduction jusqu'à 65% des ordures ménagères (taxe au sac : env. 30%).

Meilleure valorisation des déchets

Mieux les déchets sont triés, mieux ils peuvent être valorisés.

Protection de l'environnement

La taxe au poids permet d'optimiser les collectes vers des conteneurs de grandes capacités (moins de CO2, moins de pétrole).

Au niveau de l'habitant

Flexibilité

L'habitant dépose son sac quand il veut. Pas besoin que le sac soit rempli jusqu'à son volume total pour être amorti au mieux par son acheteur. Les personnes âgées profitent de sacs plus légers car ils ne doivent pas attendre qu'ils soient entièrement remplis pour être jetés.

Ethique

La taxe au poids favorise naturellement les habitants qui prêtent une attention plus particulière à la protection de l'environnement en les incitant à un tri plus efficace. A contrario, les « pollueurs » seront taxés plus lourdement.

De plus, la corrélation entre la taxe et l'importance des déchets produits est plus grande.

Contre-argumentation

L'investissement initial relativement lourd !

Ce contre-argument n'en est pas un!

En effet, comme son nom l'indique, c'est un investissement et non un coût.

Le retour sur investissement est très rapide

Pour tout investissement, il y a un retour sur investissement qui peut être calculé et qui fait en sorte que le projet soit profitable. Si le projet est bien construit, in fine, l'investissement génère des économies et des revenus, ce qui n'est jamais le cas de coûts.

- Économies sur les coûts de collecte,
- Économies dues à la diminution des coûts d'incinération,
- Meilleurs revenus grâce aux déchets valorisables,
- Des coûts environnementaux bien inférieurs.

La pesée individuelle dans le cadre de la redevance au poids.

Accompagnée de l'infrastructure appropriée, la taxe au poids est de loin la plus efficace en termes de taux de réduction des déchets incinérables. Elle vous permet d'atteindre une diminution pouvant aller jusqu'à 65%!

Notre balance, développée et fabriquée en Suisse, peut être installée dans nos deux modèles: enterrés SimplyCity et semi-enterré Molok de type Erdia.

En outre, elle s'adapte à tous les modèles de conteneurs semi-enterrés 5000L.

La précision et la fiabilité des pesées est primordiale dans le cadre de la taxe au poids. C'est pourquoi notre balance est **certifiée par le METAS** (Office fédéral de Métrologie) et permet des mesures avec une précision de +/- 50g.

Installation ultérieure possible

Vous possédez déjà des conteneurs et vous désirez passer à la taxe au poids? Pas de problème, grâce à sa flexibilité, le module de pesée peut être installé en tout temps sur un conteneur existant. Il suffit d'un changement de couvercle

Bonjour. Passez votre carte...

Etalonnage en cours, attendez!

Pesée en cours...

Poids = 03,30 kg
5 Resortir sac?

Au revoir et merci!

Une utilisation ultra-simple. L'écran du lecteur de cartes vous indique chaque étape et le poids mesuré. Dans l'une des 5 langues à choix.



La commune d'Oron possède 55 conteneurs semi-enterrés Molok qui ont permis une diminution de 65% des incinérables.

Taxe au sac

Incitation au tri

Réduction des incinérables (20%-30%)

Equité

Mise en oeuvre

Respect de l'environnement



Taxe au poids

Incitation au tri

Réduction des incinérables (60%-65%)

Equité

Mise en oeuvre

Respect de l'environnement



La **taxe au sac** ou au volume permet de réduire la masse de déchets incinérables d'environ 30%. L'incitation au tri n'est pas optimale et se limite souvent à encourager le consommateur à rentabiliser le sac au maximum en le "tassant".

La **taxe au poids**, quant à elle, permet de réduire les déchets incinérables jusqu'à **65%!**

Conjointement mise en place avec un système de récolte pour les déchets à valeur ajoutée, tels que les déchets organiques, le verre et le papier, elle devient une mesure extrêmement efficace pour l'incitation au tri et pour la préservation de l'environnement. Un investissement pour l'avenir rapidement retrouvé grâce à la valorisation et aux économies sur les incinérables. gagnant, les deux types de RI peuvent être mise en oeuvre simultanément dans la même commune!

WISE - Plateforme informatique de gestion

Grâce à la plateforme informatique WISE, basée sur internet, vous contrôlez toutes les données et les informations fournies par votre conteneur "intelligent":

- Vous gérez votre parc de conteneurs efficacement (maintenance, nettoyage, réparation, etc.),
- Vous optimisez votre infrastructure grâce à des statistiques sur l'utilisation de chaque installations,
- Vous contrôlez les accès aux conteneurs, déchetteries et compactrices,
- Vous gérez les comptes et les cartes des usagers simplement,
- Vous pouvez offrir à vos usager un système de pré-paiement (recharge par internet, par caisse, etc.),
- Vous simplifiez le travail de votre administration,
- Vous bénéficiez de collectes optimisées en fonction du niveau de remplissage et de la vitesse de remplissage, vous supprimez les vidanges prématurées et vous évitez les débordements,
- Vous améliorez la qualité du service et la satisfaction de vos citoyens,
- Vous réduisez l'impact environnemental global de la chaîne logistique des déchets.

Notre service informatique peut également développer les passerelles nécessaires au dialogue entre vos applications de gestion (contrôle des habitants, facturation, etc.) et WISE.



Mesure de niveau

Type de capteur	• A ultrasons
Firmware	• Développé en Suisse • Algorithme ProSensic™ adaptation automatique de la sensibilité
Mesures	• Cône de mesure directif • Jusqu'à 3m • Fréquence des mesures: 10 min.
Alimentation	• Via l'unité centrale

Console d'accès

Lecteur de carte	RFID 13 MHz, Multitag
Cartes	• Cartes 13MHz, impression personnalisable en recto/verso • Jeu de cartes de maintenance pour les administrations et les transporteurs
Bouton	• Type mécanique (pression ressentie) en Teflon® noir, étanche, résistant au gel et aux chocs
Ecran	• VFD, 12x54mm • Affichage 2 lignes à contraste élevé • 5 langues à choix, affichage bilingue possible
Verrouillage	• Verrou mécanique à 2 positions pilotable à distance
Alimentation	• Via l'unité centrale

Pesée individuelle de sac

Modèles supportés	• Pour conteneurs semi-enterrés de genre Molok 5'000 litres • Pour conteneurs enterrés modèle SimplyCity 5'000 litres
Précision	• +/- 50g
Homologation	• Homologation par l'Office fédéral de Métrologie (METAS) • Charge homologuée: 0.5 à 20Kg • Classe de précision (III)
Température de fonctionnement	• -20°C à +60°C
Alimentation	• Photovoltaïque
Poids de l'ensemble	• Env. 50Kg

Unité centrale (EcoLog)

Construction	• Développé et fabriqué en Suisse
Firmware	• Développé en Suisse • Mise à jour à distance possible (OTA)
Caractéristiques	• SIM Card • Transmission des données par GPRS • Plage horaire d'utilisation programmable • Alertes de dysfonctionnement
Alimentation	• Panneau photovoltaïque 12V • Aucune connection au réseau électrique requise
Protection	• IP68
Panneaux solaires	• Courant et tension à la puissance maximale: à 200 W/m ² (moyennement couvert): 7 mA / 14 V à 1000 W/m ² (dégagé): 35 mA / 15 V • I x L x E en mm: 150 x 150 x 3.2 • Support verre • Sous cadre inox: Finition étanche EVA/teclard avec bordure anticorrosion • Conformité RoHS

Références

- Plus de 5'000 installations communiquent chaque jour,
- Plus de 80 communes ou sociétés en CH, FR, BE, NL,
- Plus de 300 tonnes de déchets facturées au poids par mois,
- Plus de 100'000 ouvertures de conteneurs par mois.

Système de pesées individuelles (Taxe au poids)

- Varen
- Val-de-Travers
- Aclens
- Apples
- Chamblon
- Oron
- Féchy
- Hermenches
- Jorat-Menthue
- Lavigny
- Romainmôtier
- Alt- St. Johann
- Buchs
- Rennaz
- Vétroz
- Etc.

Autres installations en Suisse romande (Mesures de niveau, contrôle d'accès)

- Genève
- Payerne
- Les Brenets
- Nyon
- La Tour-de Peilz
- Henniez
- Etc.

Autres installations en France (Double-tambours (taxe au volume), Mesures de niveau)

- Thonon Agglomération
- Communauté de commune de l'Arbresle
- Communauté de commune du Minervoies
- Communauté de commune de Sablé-sur-Sarthes
- Communauté de commune de Yenne
- Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
- Etc.



OptiWaste SA
Chemin de Budron C 7
CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne

- T 021 671 31 03
- E contact@optiwaste.ch
- I www.optiwaste.ch